



## Coordination des conseils de quartier Réunion du 14 mars 2012

### **Présents conseils de quartier :**

Solidarité Carnot : 1 personne. Etienne Marcel Chanzy : 3 personnes. Bel Air Grands Pêcheurs Renan : 2 personnes. Centre Ville : 1 personne. Ruffins Théophile Sueur : 1 personne. Bas Montreuil République : 2 personnes. Ramenas Léo Lagrange Fabien : 3 personnes. Jean Moulin Beaumonts : 4 personnes. 17 représentants au total.

### **Présent municipalité :**

P. PETITJEAN : conseiller municipal délégué à la vie associative et à la démocratie locale.

### **Présente ville :**

S. BASTE – DESHAYES, chargée de mission citoyenneté.

### **Excusés :**

La Noue Clos Français : 1 personne. Bas Montreuil Bobillot : 1 personne. Villiers Barbusse : 1 personne. 3 personnes au total.

Un des coordinateurs expose les éléments de fonctionnement de la coordination tels qu'ils se sont précisés à l'issue d'une rencontre avec Patrick Petitjean :

La coordination sert à partager et échanger entre les différents Conseils de quartier.

Mais surtout, elle visera à trouver des attentes, des propositions communes aux conseils de quartier afin d'organiser l'échange d'expériences et de mettre en place des synergies.

« La parole aux quartiers » pourrait se limiter à un bref exposé pour tout ce qui reste informatif (5 minutes par quartier), mais s'organiser en un débat plus conséquent dès qu'une question l'imposera.

Il est indispensable de revoir le mode de communication de la coordination des conseils de quartier.

Les informations concernant la coordination seront adressées uniquement aux membres de la CCQ qui se chargeront de les diffuser à leurs CDQ. Cela se fera par une nouvelle liste de diffusion. La liste de diffusion municipale continuera à fonctionner à part. Ainsi il n'y aura pas d'interférences.

Les questions juridiques relatives aux modes de communication mis à disposition des Conseils de quartier tel que le blog feront l'objet d'un travail particulier.

Un habitant du Conseil de quartier Jean Moulin demande de revenir sur les échanges de mails auxquels ont assisté les Conseils de quartier ces dernières semaines. Un habitant du conseil de quartier Chanzy appuie cette demande car ces échanges entre la coordination et le conseiller municipal lui paraissent constructifs pour faire évoluer le protocole de fonctionnement des conseils de quartier.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Les coordinateurs proposent, à cet effet, de modifier l'ordre du jour : « la parole aux quartiers » est renvoyé à la fin de réunion et devra tenir dans un temps réduit.

Un débat s'engage sur le rôle de la coordination et celui des coordinateurs, à partir des échanges de mails entre les coordinateurs et l'élu délégué à la vie associative et à la démocratie locale.

Chaque conseil de quartier exprime son point de vue.

Une habitante du conseil de quartier Chanzy – Etienne Marcel considère que des choses graves ont été dites sur le rôle de la coordination des conseils de quartier, sur le rôle des conseils de quartier, sur le rôle de la municipalité. Comment articuler les trois pour qu'on reste dans une « démocratie vraie » ? On devrait avoir des rapports normaux avec la municipalité. Le ton employé lors des échanges est à déplorer. Nous avons eu envie de venir afin d'apporter de la modération.

On peut revoir éventuellement le protocole de fonctionnement, à ce propos, il est dommage que ce dernier ne soit pas présent sur le site Internet de la ville.

Un autre habitant du même conseil précise que le plus gros problème des conseils de quartier est la fréquentation. Au conseil de quartier Chanzy, l'accent a été mis cette année sur une re-dynamisation.

Les discussions autour de la coordination actuellement ont le mérite de poser le même problème. Des thématiques comme le PLU ou l'urbanisme ne font venir que les personnes qui connaissent ces sujets ou sont concernées. Ces sujets sont peut-être trop ambitieux. Attachons-nous à faire venir plus de monde autour de sujets qui intéressent tous. Il y a quelques mois, il nous semblait qu'une personne bloquait la participation d'autres habitants en monopolisant la parole sur des sujets qui n'intéressaient pas tout le monde. Nous l'avons exclu. L'habitant concerné étant présent à la réunion de coordination demande à la CCQ si elle souhaite l'exclure également.

Un des coordinateurs rappelle un principe énoncé dans le protocole de fonctionnement : les réunions des collectifs, des conseils de quartier et de la coordination des conseils de quartier sont ouvertes à tous. Cependant, il rappelle aussi le principe d'autonomie qui permet au collectif de s'organiser et propose l'aide de la coordination au cas où une médiation serait nécessaire. L'élu délégué à la démocratie locale invite également à ouvrir une discussion sur ce sujet ultérieurement en cas de besoin.

Un habitant du conseil de quartier Jean Moulin – Beaumonts : Il nous paraît important d'insister sur le fait que les conseils de quartier (comme la coordination des conseils de quartier) sont légitimes mais pas représentatifs.

Nous parvenons à stabiliser un collectif d'une dizaine de personnes mais cela demande beaucoup d'investissement.

Il faut que les coordinateurs se rendent compte que le rythme imposé lorsqu'ils proposent de débattre un sujet dans les deux mois, n'est pas tenable. Il faut intégrer des principes de réalités correspondant aux conseils de quartier. De même, la fonction de représentativité affirmée par les coordinateurs n'est pas réelle.

Il faut fonder la fonction d'échange de la coordination. La compétence, ce sont les citoyens qui l'ont et il faut la partager.

Une habitante du conseil de quartier Solidarité Carnot déplore le ton des échanges mais se félicite de l'opportunité de débattre sur le fond.

Pour parvenir à mobiliser il faut beaucoup d'énergie et de temps – Nous parvenons à le faire sur un petit projet en particulier en ce moment (aménagement du square Papa poule) mais ce n'est

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

pas facile.

Il faut faire attention aussi aux ordres du jour – les premiers proposés étaient trop longs et les thèmes proposés trop lourds pour être développés en une seule séance . Il faut faire venir des élus thématiques et les services correspondant.

Une habitante du conseil de quartier Ramenas – Léo Lagrange fait part de son sentiment partagé. Les coordinateurs n'ont pas un rôle facile et ils ont eu le courage de postuler.

Nous avons voté pour eux et il faut accepter qu'ils ne soient pas dans le « même moule » que ceux qui les ont précédés.

Les échanges par mail ont évolué. On a senti que des solutions peuvent être envisagées, cela peut s'arranger, cependant, nous n'avons pas le sentiment d'avoir la compétence de travailler sur le PLU.

Autre point, les comptes rendus devraient rendre compte de tout ce qui est dit, par exemple, dans le dernier compte-rendu, la discussion sur le voyage à Rouen n'a pas été complètement rapportée.

L' élu à la démocratie Locale déclare : Les coordinateurs, la chargée de mission citoyenneté et moi avons pu nous rencontrer hier et cela a été l'occasion de s'expliquer sur des points de vue personnels.

Puis nous avons tenté de trouver comment avancer sur les désaccords.

Concrètement nous avons trouvé des solutions concernant la liste de diffusion et les comptes-rendus. Pour ma part, il ne m'est arrivé qu'une fois de proposer des modifications importantes car il n'était vraiment pas complet.

La plupart du temps je le trouve correct car la demande qui a été faite au prestataire est de réaliser un compte-rendu synthétique et de valoriser au maximum les propos des habitants, de plus, le rédacteur étant extérieur à la ville ne connaît pas forcément tous les sujets abordés.

Les nouveaux coordinateurs ont été élus au terme de la définition du protocole de fonctionnement des Conseils de quartier sur lesquels nous avons travaillé durant plusieurs mois en 2011.

Nous devons expérimenter pendant un an sa mise en œuvre. Finalement, la remise en cause survient plus tôt que prévue. Rien n'empêche de prévoir des amendements.

Le travail inter conseils de quartier me paraissait important or j'ai eu l'impression que ce qui était exprimé était davantage de l'ordre du « porte parolat ».

Lors de notre dernier rendez-vous, les coordinateurs et moi avons convenu de fonctionner sur la mise en évidence de problématiques communes.

Il faudra développer une méthode de travail inter conseils de quartier.

Les coordinateurs précisent :

- Au moment où nous sommes arrivés, les choses paraissaient floues, les échanges et débats pas vraiment définis.
- Nous voulions être actifs sur des thématiques précises.
- Nous n'avons pas abusé de la liste de diffusion cette liste est entièrement gérée par la Ville et les échanges souvent lancés par elle.
- Nous rencontrerons la personne qui rédige les comptes-rendus pour voir avec elle comment les améliorer.
- Nous avons basé nos propositions sur un constat : la plupart des gens nous ont dit qu'ils ne croyaient pas aux conseils de quartier parce qu'ils ne servent à rien, ils n'obtiennent pas de résultat. C'est pour cela que nous espérons créer une dynamique commune pour pouvoir faire venir les élus, les partenaires possibles sur une question commune.
- Il est à déplorer que l'invitation de l'élue à la propreté n'est pu être préparée : un coordinateur avait pourtant demandé en amont les comptes rendus des réunions de la commission extra municipale sur la propreté.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

- Nous voulons que ces échanges nous permettent de mettre en place des groupes de travail sur la base d'un même niveau d'information pour tout le monde. En ce qui concerne l'urbanisme, un tour des conseils de quartier, où chacun exprimerait la situation de son quartier, nous paraissait être une bonne pratique car les habitants sont les premiers concernés par leur cadre de vie et aptes à exprimer leurs besoins ou inquiétudes concernant les infrastructures qui doivent faire vivre le quartier où ils habitent. Si le délai est trop court pour livrer des remarques, nous remettrons ce rendu à plus tard.
- Notre rôle est de discuter avec les conseils de quartier et de faire remonter les problèmes et les questions vers les élus. Le problème est que parfois ces élus ne viennent pas (exemple du conseil de quartier du centre ville). La CCQ pourra justement nous éclairer sur les problèmes, les manques, les améliorations possibles.
- Nous sommes là pour communiquer et être constructifs.

Lors des discussions ressortent certaines questions qu'il faudra traiter :

- Comment les questions thématiques seront-elles préparées ?
- Laissera-t-on aux conseils de quartier le temps de se préparer ?
- Faut-il envisager de travailler sur une thématique avant ou après en avoir débattu, avant ou après avoir rencontré les élus concernés ?
- Un conseil de quartier peut se déplacer en mairie pour rencontrer la municipalité et poser ses questions. Il y a quelques années cela se faisait facilement.
- Les enveloppes participatives devraient concerner davantage la coordination. Une personne indique que, pour lui, la composition du conseil du budget participatif n'a pas de sens (7 élus, 7 conseils de quartier une fois sur deux). Les projets devraient être discutés entre tous les conseils de quartier pour permettre un échange d'expérience. La coordination des conseils de quartier devrait jouer le rôle du conseil du budget participatif voire, la remplacer et être le lieu de débat sur les projets. Un des coordinateurs ayant participé à une réunion du conseil du budget participatif estime que cela aurait pu intéresser tous les conseils de quartier car le projet (aménagement du square papa poule) touchait une tranche d'âge (10-14 ans) à laquelle il faut proposer des activités sur tous les quartiers.

Sur cette question, Patrick Petitjean propose non pas de supprimer le conseil du budget participatif qui joue effectivement un rôle d'échange entre CdQ et élus mais de réserver une séance de la coordination à une présentation d'un bilan annuel.

## **Parole aux quartiers**

### **Conseil de quartier Solidarité Carnot**

Le projet d'aménagement du square « Papa Poule » avance bien même s'il n'est pas toujours facile de mobiliser lorsque des actions sont mises en place, par exemple une soirée « Papa Poule by night » a été organisée pour maintenir la dynamique le 10 février dernier. L'association « Papa Poule et compagnie » qui va gérer le jardin partagé a été créée.

### **Conseil de quartier Jean Moulin - Beaumonts**

Les aménagements effectués place du Scribe ont été abîmés mais nous ne baissons pas les bras.

Nous avons fait un travail pour redonner une place aux élus de quartier et cela fonctionne mais nous sommes bloqués parfois par les élus thématiques. Par exemple, nos questions au sujet de RIVP vont être posées donc directement à la Maire. Que faut-il

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

en penser ?

### **Conseil de quartier Ramenas – Léo Lagrange**

Au sujet du problème de serrure survenu lors de la réunion du conseil de quartier du 28 janvier dernier, le conseil de quartier regrette que Patrick Petitjean n'ait pas pensé à remercier, dans son courrier de réponse, le collectif qui s'est occupé des habitants pendant l'attente causée par ce blocage de serrure.

### **Conseil de quartier Bel Air - Grands Pêcheurs- Renan**

La relance se poursuit même s'il n'est pas aisé d'entretenir la mobilisation.

### **Conseil de quartier Ruffins – Théophile Sueur**

Les rapports entre la mairie et le conseil de quartier sont difficiles. Le conseil de quartier n'est pas fréquenté car il ne peut pas dans ces conditions être efficace. Nous avons évoqué ces difficultés en faisant parvenir un courrier l'an dernier à la coordination annonçant notre dissolution si des réponses n'étaient pas trouvées.

Au mois de juin dernier, ces questions toujours en attente de réponse ont été posées à l'élu à la démocratie Locale lors d'une réunion de relance du conseil de quartier.

Une réunion du conseil de quartier s'est tenue le 12 mars (le compte-rendu est distribué lors de la réunion) pour réaffirmer son existence et demander de nouveau des réponses à nos questions. Nous attendons.

L'élu à la démocratie Locale remarque que c'est toute la CCQ qui avait compris en février 2011 à la lecture de leur lettre que ce conseil n'existait plus. En juin, il avait fait des réponses orales qui, a priori, lui avaient paru suffisantes.

### **Conseil de quartier Bas Montreuil – E. Marcel Chanzy**

Un arpentage a été réalisé dans la partie haute de Chanzy en présence du Conseil général notamment. Les points sur lesquels nous voulions attirer l'attention ont bien été entendus. La limitation de vitesse a été demandée, par exemple.

Nous sommes en lien avec une association de Bagnolet qui gère un jardin partagé entre Montreuil et Bagnolet. Nous aimerions développer ce type de projet. Deux zones ont été repérées pour le faire.

Notre prochain ordre du jour : bilan, perspectives, mise à jour de notre liste de mails, communication aux habitants locataires via l'Ophm.

### **Conseil de quartier Bas Montreuil - République**

Nous nous sommes intéressés aux populations migrantes de notre quartier en prenant contact avec des personnes des foyers Bara et de l'ex « squatt » des Sorins.

Nous avons filmé les conditions de vie dans le foyer Bara afin d'attirer l'attention sur cette réalité. Nous avons du mal à entrer en contact avec l'AFTAM. Nous organiserons d'autres réunions et contacterons la presse pour faire avancer les choses.

Nous organiserons une table ronde sur les Sorins. Le passage au tribunal est reporté au mois de juin.

## **Conclusion**

Une habitante représentant le conseil de quartier E. Marcel - Chanzy demande d'apporter une conclusion claire aux discussions et pose une question : le protocole sera-t-il revu ?

Les Coordinateurs répondent en remerciant tout d'abord les participants à la réunion de s'être exprimés ouvertement. Ils proposent de poursuivre dans cet esprit de conciliation qui encourage des échanges constructifs. Au-delà, cette posture pourra permettre d'effectuer de la médiation en ce qui concerne le conseil de quartier Ruffins - Théophile Sueur, par exemple, afin d'accompagner une relance du conseil de quartier et de ses actions.

En outre, les coordinateurs expliqueront clairement aux participants à la coordination leur proposition de fonctionnement et leurs positions par rapport à la municipalité notamment. Un groupe de travail sur le protocole pourrait effectivement être utile pour envisager des adaptations.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

Les bilans des Conseils de quartier.

L' élu délégué à la démocratie locale signale son absence pour la réunion du 11 avril.